

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT DES EAUX**

L'an deux mille vingt-quatre le douze janvier à dix neuf heures, le comité syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de Saint Erme Outre et Ramecourt, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Président.

Date de convocation
08 Janvier 2024

Date d'affichage :
08 Janvier 2024

Nombre de délégués
En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 11

Étaient présents : MM. NORMAND Alain - BONNET Serge - DALY Jany - CHENU Stéphane - DE REKENEIRE Emmanuel - MERLO Jean-Marie - THERON Jean-Luc - GIRARD Hervé - GISSINGER Thomas.

Absents excusés : M. RAHON François - PAHL Holger - PIERSON Cédric (Pouvoir à M. DE REKENEIRE Emmanuel) - THIRault Alexis (Pouvoir à M. NORMAND Alain).

Absents : REMY Michel - HACHET Sébastien.

M. MERLO Jean-Marie a été désigné en qualité de secrétaire par le comité syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

**4-2024
PARTICIPATION
FINANCIÈRE 2022
DU SYNDICAT DES
EAUX**

Le Président rappelle la convention établie le 04 août 1976 avec effet au 1^{er} janvier 1970 prévoyant qu'en compensation du temps passé par le personnel communal de Saint-Erme, le Syndicat remboursera à la Commune une somme forfaitaire fixée par délibération des parties respectives.

La participation du Syndicat des eaux pour services rendus est fixée à **5 585.18 €** pour l'année 2022.

Le Président rappelle également la délibération du 26 juin 1990 fixant la participation du Syndicat des eaux concernant des travaux effectués par un employé communal. Le montant de cette participation est fixé à **6 622.01 € arrondi à 6 622 €** pour l'année 2022.

Après étude et discussion, le Comité **accepte** ces propositions à **l'unanimité** des suffrages exprimés.

Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Le Président certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de l'Aisne au titre du contrôle de la légalité le et qu'elle a été notifiée aux intéressés le 25/01/2024
Publiée sur le site le 08/02/2024

Jean-Marie MERLO,
Le Secrétaire,

Alain NORMAND
Le Président,